

[Text]

ments, à déconcentrer les décisions et les forces économiques. Ce qui nous menace actuellement, ce ne sont pas des forces historiques inévitables, mais des politiques gouvernementales précises, comme la privatisation de la Société canadienne des postes, qui réduit et peut, dans l'avenir, éliminer entièrement des services comme le système postal. Ces réductions imposent de grandes tensions et inquiétudes à nos personnes âgées, nos petites entreprises, nos fermes familiales et nos gouvernements municipaux; cela mine nos collectivités.

Parlons du projet de loi C-73 et de ses conséquences pour les clients ruraux de la Société canadienne des postes.

Le mouvement Dignité rurale présente son mémoire à ce comité avec le coeur gros de la part des collectivités rurales canadiennes, et de nous-même. Nous voulons croire que nous serons entendus. Nous voulons croire que nos préoccupations figureront dans vos délibérations sur le projet de loi C-73.

Notre foi en le processus démocratique de ce pays a toutefois été secouée par la lecture, plus tôt cette semaine, d'un document interne de la Société canadienne des postes, une fuite, contenant une politique de diffusion de l'information à seulement certains députés. La société d'état qui nous a donné un service postal disparate et des prix des timbres disparates nous impose maintenant une démocratie disparate.

Nous avons suivi les mémoires présentés à ce comité. Plutôt que de répéter de nombreux énoncés de fait et d'analyse, nous disons simplement que nous endossons fortement les points contenus dans le mémoire du C.T.C. Bien que nous ne soyons pas des employés de la Société canadienne des postes, nous aussi, nous savons ce qu'il en est de la privatisation, et nous ne parlons pas de manière spéculative, mais à partir de notre expérience.

Au cours des six dernières années, nous avons connu un accroissement de la privatisation de la Société canadienne des postes: 1 369 bureaux de poste qui desservaient professionnellement nos collectivités locales rurales ont été fermés. Ils ont été remplacés de façon inadéquate par un réseau non normalisé de casiers extérieurs et intérieurs ainsi que des comptoirs postaux privés. Vingt pour cent de ces 1 369 collectivités dont le bureau de poste a été fermé, soit tout près de 275 collectivités, de l'aveu même de la Société canadienne des postes, n'ont aucun comptoir de remplacement c'est-à-dire qu'ils n'ont aucun service postal. Les résidents de ces villages et de ces petites villes doivent se rendre à la collectivité voisine pour obtenir des services postaux. M. Alan Marchment a reconnu ce problème plus tôt, durant la mise en oeuvre du plan de la Société canadienne des postes, lorsqu'il a constaté, en 1988, qu'au moins 66 collectivités canadiennes connaissaient «des difficultés inutiles» pour obtenir des services postaux.

[Traduction]

and economic resources. The threat we face today does not come from inevitable historic forces, but rather from specific government policies, such as privatization of the Canada Post Corporation, which reduces and in the future may eliminate entirely services such as the postal system. These reductions are giving rise to serious tensions and concerns among our seniors, our small businesses, our family farms and our municipal governments. They are undermining our communities.

Let us talk about Bill C-73 and its consequences for the Canada Post Corporation's rural customers.

The Rural Dignity movement is submitting its brief to this Committee with a heavy heart on behalf of Canada's rural communities, and ourselves. We would like to believe that we will be heard. We would like to believe that our concerns will have a place in your deliberations on Bill C-73.

However, our faith in the democratic process in this country has been shaken by reading, earlier this week, a leaked internal Canada Post document which contains a policy to release information only to certain MPs. The Crown corporation which has given us unequal standards of postal service and unfair stamp prices is now imposing unequal democracy.

We have monitored the briefs submitted to this Committee. Rather than repeating numerous statements of fact and analyses, we will simply say that we strongly endorse the points contained in the CLC brief. Although we are not Canada Post Corporation employees, we also know what privatization means, and we are speaking not from speculation but based on our own experience.

During the past six years, we have witnessed an acceleration in the privatization of the Canada Post Corporation: 1,369 post offices which provided professional service to our local rural communities have been closed. They have been inadequately replaced by a non-standardized network of outside and inside mail boxes and private postal services counters. Twenty per cent of these 1,369 communities whose post office was closed, i.e. nearly 275 communities, have no replacement postal service, as is admitted even by the Canada Post Corporation. The residents of these villages and small towns must travel to the neighbouring community to obtain postal services. Mr. Alan Marchment recognized this problem earlier, during the implementation of the Canada Post Corporation plan, when he noted, in 1988, that at least 66 Canadian communities experienced "unnecessary difficulties" in obtaining postal services.